

Arrondissement Ville-Marie

Réfection des rues Saint-François-Xavier et Saint-Jacques

Début des travaux dans la semaine du 5 août

La Ville de Montréal entreprendra des travaux de reconstruction de puisards, de trottoirs, de la chaussée et de conduits souterrains de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) à compter du **lundi 5 août**, dans la **rue Saint-François-Xavier, des rues Saint-Jacques à Saint-Antoine, et dans la rue Saint-Jacques, entre la Place d'Armes et la rue Saint-François-Xavier**. L'échéancier du projet prévoit qu'il s'échelonne sur une période d'environ dix mois et qu'il sera complété au printemps 2020, après une pause hivernale.

Circulation : Fermetures partielles ou complètes de rues

- En raison de la nature des travaux, la circulation automobile sera interdite dans la rue Saint-François-Xavier, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, pour toute la durée des travaux.
- La longueur des tronçons dans la rue Saint-Jacques sur lesquels se dérouleront les travaux aura un impact sur la mobilité et le transit des usagers de la route.
- Des chemins de contournement et la mise en place de parcours alternatifs seront clairement identifiés et balisés.

Durée et horaire des travaux

- Lundi 5 août et jusqu'au printemps 2020, avec une pause hivernale;
- Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h;
- Possibilité de travaux la fin de semaine, si requis.

Impacts des travaux

- **Stationnement** : Des restrictions de stationnement sur les rues seront appliquées à proximité et dans la zone des travaux. À certaines périodes durant les travaux, l'accès aux entrées de stationnement pourra être bloqué. Les résidents et commerçants touchés par ces entraves seront informés à l'avance.
- **Accès aux résidences et bâtiments** : En tout temps, l'accès des piétons et cyclistes aux résidences et bâtiments situés aux abords du chantier sera préservé. Les trottoirs seront généralement accessibles, mais pourraient être entravés lors de certaines phases.
- **Mobilité réduite** : Composez le **311**. Nos agents vous demanderont votre nom, adresse et numéro de téléphone. Les responsables du projet vous contacteront dans les meilleurs délais.
- **Interruption de l'alimentation en eau** : Les résidents et commerçants seront avisés 48 heures à l'avance si les travaux nécessitent des fermetures d'eau. La qualité de l'eau potable ne sera pas altérée par les travaux et vous pouvez donc la consommer sans risque.
- **Déménagements** : Si vous avez prévu un déménagement dans les prochaines semaines, veuillez contacter le **311** afin de coordonner les accès à votre résidence.
- **Bruit et poussière** : Possibilité de poussière et de bruits générés par le passage des camions dans la zone des travaux. Des opérations d'arrosage seront réalisées lorsque requises.
- **Collectes** : Les horaires des collectes des déchets et du recyclage seront maintenus pendant la durée des travaux. Il est **important** d'identifier les bacs afin de permettre leur retour devant la résidence ou le commerce. Les bacs non identifiés ne seront pas retournés et demeureront au point de collecte à proximité du chantier. L'arrondissement pourrait alors décider d'en disposer pour assurer la propreté de votre environnement.

Les citoyens recevront des communications subséquentes pour les informer de l'évolution des travaux.

La Ville de Montréal est consciente des inconvénients que ces travaux occasionneront et vous remercie de votre collaboration.

INFO-TRAVAUX

Montréal 

Renseignements



514 872-3777 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 20 H 30 OU LE SAMEDI ET DIMANCHE DE 9 H À 17 H



POUR SIGNALER UNE SITUATION NÉCESSITANT INTERVENTION RAPIDE ET PRIORITAIRE À TOUT AUTRE MOMENT, COMPOSER LE 311



info-travaux@ville.montreal.qc.ca



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers

ZONE DES TRAVAUX

